



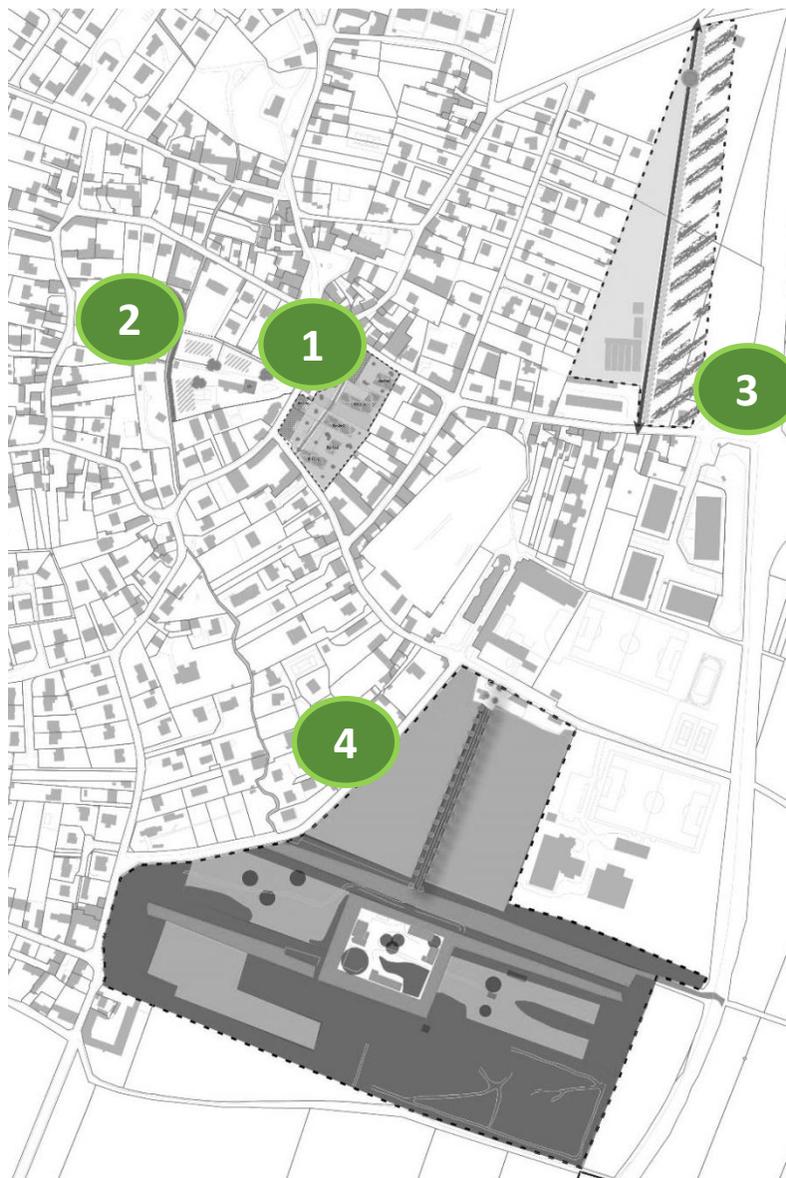
## Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

---

# 4. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

**PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2017**  
Document rectifié suite aux remarques du Préfet par délibération du 29 septembre 2017

# PLAN GENERAL DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



1 OAP du centre-ville 1

2 OAP du centre-ville 2

3 OAP Saint-Pierre

4 OAP du château de la Saussaie

*Plan de situation fourni à titre indicatif – les orientations d'aménagement et de programmation sont définies ci-après*

# 1 OAP du centre-ville 1



## Légende

-  Limite de l'OAP
-  Ancienne école réhabilitée en maison médicale avec deux logements à l'étage
-  Maison ancienne réhabilitée pour accueillir des logements
-  Construction d'un ensemble de 70 logements
-  Espace vert d'accompagnement et/ou parking privé adapté au projet
-  Liaison douce : principe de liaison
-  Espaces destinés à l'accueil de places de stationnement

Nombre de logements à réaliser : environ 70 logements

Pourcentage minimal de logements sociaux : 25% (soit environ 17 logements)

## 2 OAP du centre-ville 2



### Légende

-  Limite de l'OAP
-  Protection du patrimoine bâti
-  Protection des abords du Ru de Misery
-  Création de liaisons douces
-  Construction éventuelle de logements
-  Préservation des bosquets et des arbres remarquables

Nombre de logements à réaliser :  
40 à 50 logements



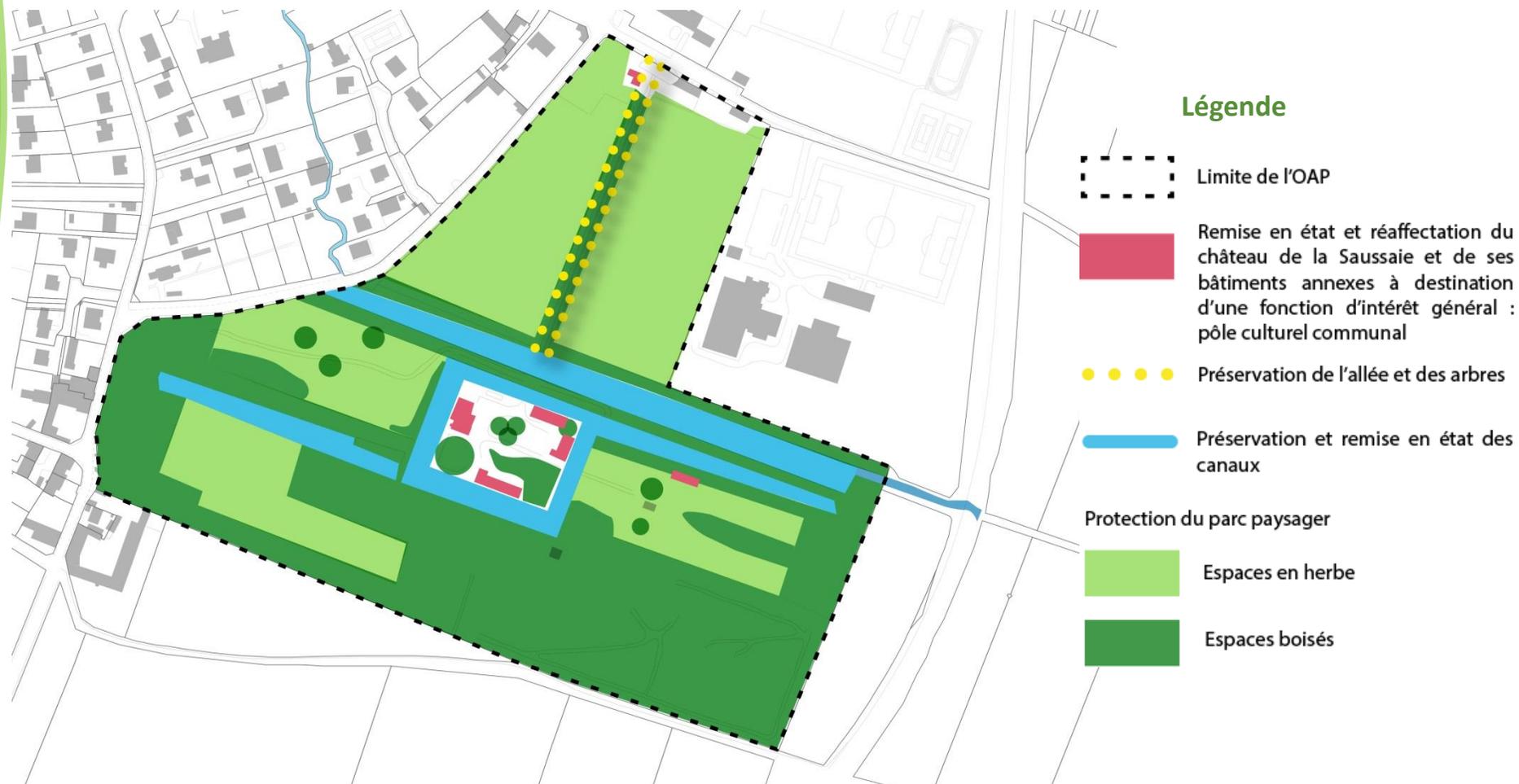
#### Légende

-  Limite de l'OAP
-  Possibilité de création de logements aux typologies et formes bâties mixtes :
  - bâtiment collectif au sud du site (logements sociaux)
  - maisons de ville au nord du site
-  Extension de la zone d'activités de la Croix Boissée : accueil d'entreprises, artisanat, PME...
-  Espaces non bâtis : espaces verts, aménagements paysagers, parkings, etc.
-  Création d'une voirie interne : tracé de principe
-  Création d'une placette de retournement

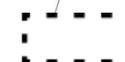
Nombre de logements à réaliser : environ 40 logements

Pourcentage minimal de logements sociaux : 60% soit environ 24 logements (réalisés au sud du site)

## 4 OAP du château de la Saussaie



### Légende



Limite de l'OAP



Remise en état et réaffectation du château de la Saussaie et de ses bâtiments annexes à destination d'une fonction d'intérêt général : pôle culturel communal

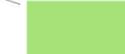


Préservation de l'allée et des arbres



Préservation et remise en état des canaux

Protection du parc paysager



Espaces en herbe



Espaces boisés